Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 19 (1959)

Rubrik: Rapport avec les autorités, les intéressés au tourisme et les

associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II. Rapport avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Cette année encore, nous avons l'agréable devoir de dire notre pleine reconnaissance envers les autorités fédérales pour l'appui qu'elles assurent à nos travaux. Ce sentiment de gratitude s'adresse en particulier à M. le Conseiller fédéral Giuseppe Lepori, chef du Département des postes et chemins de fer, qui s'est vu contraint, pour des raisons de santé, à renoncer à assumer les importantes fonctions qui lui avaient été confiées il y a cinq ans. Nous sommes convaincus que nous pourrons travailler dans le même esprit de confiance avec son successeur, M. le Dr Willy Spühler, ancien député au Conseil des Etats et Conseiller administratif de la ville de Zurich. Nous désirons remercier l'Office fédéral des transports et l'Administration fédérale des finances avec qui nous entretenons des relations étroites qui ont porté, notamment, sur le nouveau plan de financement de l'ONST.

Nous savons gré également au Département politique fédéral, à sa section «Information et presse» et aux ambassades, légations et consulats, dont l'appui nous est précieux dans les territoires où nous ne sommes pas directement représentées. Cet hommage va aussi au Département fédéral de l'économie publique, dont les délégués aux accords internationaux ont à cœur de défendre la cause du tourisme.

Cette année encore, nous avons l'agréable devoir d'exprimer notre gratitude envers les organes directeurs des CFF et des PTT, l'Union d'entreprises suisses de transport, les milieux intéressés au trafic routier, la Société suisse des hôteliers, la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, la Swissair, l'Association suisse des stations thermales, l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, etc. Nous n'aurions garde d'oublier les deux sièges de l'Office suisse d'expansion commerciale à Zurich et Lausanne, «Pro Helvetia» à Zurich, la Fédération suisse du tourisme, la Caisse suisse de voyage à Berne, les associations touristiques cantonales et régionales, les agences de voyage, les associations culturelles et techniques et les organisations sportives.

Notre directeur préside la délégation suisse du «Comité du tourisme OECE», et, en automne, il a été désigné comme président de ce Comité.

M. Bittel est également membre du Comité exécutif de l'Union internationale des organismes officiels de tourisme et il dirige, au sein de la Commission européenne du tourisme, la Commission européenne de propagande collective.

Nous sommes de plus en plus appelés à renseigner et à documenter les services spécialisés de gouvernements étrangers sur l'organisation de la propagande touristique dans le pays et à l'étranger, sans oublier divers aspects de la Suisse dans le domaine des arts et de l'éducation publique et privée. Citons notamment l'Afghanistan, Cuba, l'Egypte, le Pakistan, l'Iran, la Jamaïque, le Japon, la Turquie, l'Uruguay, pour ne nommer que les pays éloignés du nôtre et qui nous posent les questions les plus diverses.

III. Propagande et matériel de propagande

1. Imprimés et service du matériel

Les imprimés suivants ont paru en 1959: «La Suisse en été», «L'hiver en Suisse», «Lieux de vacances en Suisse», «Carte routière officielle de la Suisse», «Beaux voyages par rail en Suisse», un prospectus «Stations thermales en Suisse» avec indication des prix, «La Suisse – Terre de beauté», «Ecoles privées en Suisse», le fascicule édité en souvenir de Paul Budry, les prospectus «Homes d'enfants en Suisse», «Cours de vacances et camps de vacances en Suisse» et «Swiss Porter Exhibit», «L'enseignement universitaire en Suisse», «La Suisse d'aujourd'hui», les cartes postales représentant les armoiries de la Confédération, les cartes de vœux pour la fin d'année reproduisant des fleurs des Alpes, des enveloppes décorées aux costumes suisses, ainsi que les brochures éditées pour l'agence de Londres.

Comme affiches, signalons celle de l'été: «La Suisse, Paradis des enfants», et celle de l'hiver: «Ski», ainsi que les affiches-blanco suivantes: «La Suisse – pays de vacances», «L'éclat du printemps dans les montagnes suisses», «Prévenir, Soigner et Rajeunir», affiche consacrée aux stations thermales et la pancarte riche de sept sujets, prévue pour l'agence de Londres «Holidays in Switzerland».